

# MIGRATIONS

Juin 2006

Les déplacements internes –  
un problème mondial



OIM Organisation Internationale pour les Migrations

# Sommaire

**Rédacteur en chef**  
Jean-Philippe Chauzy

**Rédacteurs**  
Christopher Lom  
Jemini Pandya  
Niurka Piñeiro

**Mise en page**  
Jun dela Cruz

**Photo de couverture**  
Christophe Calais/  
© OIM, 2006

**Migrations est publié tous les trois mois en anglais, français et espagnol. Pour tout renseignement et toute correspondance, s'adresser à :**

Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
C.P. 71, CH 1211  
Genève 19, Suisse  
Tél : +41 22 717 91 11  
Fax : + 22 798 61 50  
E-mail : info@iom.int

L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratiques de la migration ; de mieux faire comprendre les questions de migration ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

ISSN 1813-2855

POURQUOI METTRE L'ACCENT sur les déplacements ? .....	3
LES DÉPLACEMENTS À SRI LANKA : internes ou éternels ? .....	5
L'HISTOIRE DE RACHEL : LA VIE D'UNE PERSONNE déplacée dans un camp du Soudan .....	7
SUR LE MILLION DE DÉPLACÉS EN AFGHANISTAN, les principales victimes sont les femmes .....	12
FAITS ET CHIFFRES CONCERNANT LES PDI .....	14
QUAND UN PETIT BOUT DE CHEMIN DEVIENT un parcours interminable .....	16
DE L'OBSCURITÉ À LA LUMIÈRE : les Dinka déplacés rentrent chez eux .....	19
DÉPLACEMENTS ET VIH – Une autre forme de vulnérabilité .....	23
PROGRAMME D'ASSISTANCE DANS LES SITUATIONS d'après-crise pour les populations déplacées à l'intérieur des frontières, les communautés d'accueil et autres groupes vulnérables .....	26

**Migrations** est disponible sur l'Internet : <http://www.iom.int>

## Pourquoi mettre l'accent sur les déplacements ?

**Pasquale Lupoli, Directeur du Département de l'appui aux opérations, OIM**

Cela fait deux décennies que la communauté internationale s'intéresse à la question des déplacements internes. À la fin de la guerre froide, avec l'ouverture des frontières, les luttes de pouvoir et les guerres civiles, le nombre de déplacés internes « visibles » s'est mis à augmenter. Même s'il n'y avait rien de nouveau dans les crises humanitaires du Soudan, de l'Angola et de la Colombie, la communauté internationale ne pouvait plus les ignorer. Pourtant, malgré la visibilité de ces crises internes, elles n'ont suscité qu'une attention très insuffisante et les moyens mis en oeuvre pour y remédier sont restés en deçà des besoins.

Pourquoi, après toutes ces années, la communauté internationale n'a-t-elle encore que des réponses inadéquates à offrir aux déplacements internes tels que ceux occasionnés par les crises du Darfour et du nord de l'Ouganda ? Pourquoi entend-on encore dire « nous avons trop attendu pour venir en aide à ces gens » ? Une chose est certaine en tout cas, on ne peut pas reprocher à ceux qui sont chaque jour aux côtés des déplacés de ne pas en faire assez.

La vraie réponse est à chercher dans une multitude de raisons. Et la moindre de celles-ci n'est pas la définition que l'on donne des personnes déplacées à l'intérieur des frontières (pdi). Les Principes directeurs des Nations Unies sur les déplacements internes, une liste de 30 principes censés servir de norme internationale dans le domaine de la fourniture d'aide et de protection aux pdi, donne des déplacés internes la définition suivante :

**« Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont des personnes qui, individuellement ou en groupes, ont été forcées ou obligées de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituelle, notamment par suite de conflits armés, de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, ou pour éviter les effets de telles situations, et qui n'ont pas traversé une frontière nationale internationalement reconnue ».**

C'est précisément ce dernier bout de définition qui complique tout. Les groupes de personnes qui, dans leurs déplacements, ne franchissent pas les frontières de leur pays relèvent de la responsabilité souveraine de leur gouvernement, et non de la communauté internationale. Celle-ci ne peut intervenir que lorsqu'un gouvernement se montre non désireux ou incapable de protéger et d'assister ses déplacés internes.

Avant qu'elle ne le fasse, cependant, il y a d'autres obstacles à surmonter. La perte de contrôle de certaines régions de son territoire ou leur propre implication dans une crise ayant entraîné des déplacements de population peut faire qu'un gouvernement se montre réticent ou non désireux de permettre une « intervention » extérieure de la part de la communauté internationale.

Ceci nous amène à poser le problème de l'accès aux déplacés. Sans cet accès, la communauté humanitaire ne peut pas fournir l'assistance et la protection aux victimes des conflits. Y remédier exige des négociations longues et difficiles, un luxe que ne peuvent pas s'offrir ceux qui n'ont plus de toit, qui sont sans défense et qui ont faim.

Le manque de fonds mis à la disposition des opérations humanitaires devant permettre de venir au secours des personnes déplacées est certainement un autre problème fondamental, sinon le principal défi surgissant dans chaque crise qui implique des déplacés internes, où que ce soit dans le monde. Ce n'est pas seulement un problème de lassitude des donateurs, mais aussi de réticence de leur part à gaspiller de l'argent – puisque c'est souvent comme cela qu'ils le perçoivent – pour intervenir dans un pays connaissant un problème chronique de déplacements ou empêtré dans une crise sans issue. Cependant, le problème du manque sévère de fonds se fait ressentir dans certains pays plus que dans d'autres.

Le manque de moyens n'a pas pour seul résultat que les groupes de personnes très vulnérables sont, dans le pire des cas, abandonnés à eux-mêmes et, au mieux, ne bénéficient que d'une aide minimale. C'est aussi l'efficacité, la cohérence et la bonne organisation de la réponse internationale qui en pâtit. La communauté internationale a déjà péché par son imprévisibilité et l'insuffisance de ses mesures dans ses réponses aux crises liées à des déplacements internes, et elle continue de le faire.

Cette situation est due en partie au fait que les déplacés internes ne peuvent pas se tourner vers une agence ou une organisation unique ayant pour mission de les aider, de les protéger et de prendre leur défense. Un vide qu'expliquent la discordance des dispositions institutionnelles et le manque de compréhension des problèmes entourant les déplacements internes, à quoi s'ajoute encore un financement peu généreux des programmes censés y remédier, en dépit d'un réseau regroupant de nombreuses agences humanitaires qui se sont entendues pour collaborer dans les réponses à apporter aux crises de déplacements internes dans les pays dont les gouvernements ne peuvent pas ou ne veulent pas intervenir.

Il y a pourtant des raisons d'espérer. Une prise de conscience a eu lieu et un consensus s'est formé sur le fait que le statu quo dans ce domaine n'était plus tenable. L'heure est venue d'utiliser les atouts d'un réseau d'organisations et d'agences pour offrir une assistance globale et cohérente aux déplacés internes. C'est ce que l'on appelle l'approche groupée ou « cluster » dans la terminologie anglo-saxonne. Le fait de confier à des agences en particulier un rôle de chef de file dans différents secteurs, comme la gestion des camps, l'adduction d'eau et l'assainissement, ou encore la

construction d'abris, permet d'intervenir plus efficacement et plus rapidement dans une crise humanitaire. Même si elle en est encore à ses balbutiements et si elle se remet avec difficulté des premières expériences tentées dans ce sens au Pakistan, où il s'est agi de venir en aide à des millions de personnes victimes l'année dernière d'un grave tremblement de terre, cette approche groupée fait néanmoins son chemin.

L'un des problèmes auquel doit s'atteler la communauté des institutions humanitaires est celui de la cause des déplacements. Si les déplacés internes quittent leurs foyers, c'est pour fuir toutes sortes de situations d'urgence – conflits, violations des droits de l'homme et catastrophes naturelles. Ces deux dernières années, cependant, ce

**Dans l'abréviation pdi, il s'agit de ne pas oublier que le p veut dire « personnes ». Il arrive fréquemment que des personnes se voient forcées de fuir vers l'inconnu alors que rien ne les y avait préparées. Quel que soit le récit qu'elles fassent de leur expérience, la survie est immanquablement un trait commun de toutes les personnes déplacées par la force. Elles laissent derrière elles leurs foyers, leurs moyens d'existence, leur communauté, et sont souvent séparées, parfois violemment, de leur famille et de leurs amis.**

sont les catastrophes naturelles requérant l'aide internationale qui, en raison de leur nombre, ont dominé les ordres du jour de ces institutions.

Des millions de personnes de par le monde ont payé un lourd tribut aux inondations, aux tsunamis et aux tremblements de terre, et, du même coup, elles ont souvent été déplacées. Pourtant, la communauté internationale met beaucoup plus l'accent sur les déplacements occasionnés par les conflits. La mise en œuvre de l'approche groupée, elle aussi, cible les situations d'urgence existant dans les pays en proie à des crises complexes davantage que ceux ayant été victimes de catastrophes naturelles. C'est seulement maintenant que des directives sont mises au point pour aider les travailleurs humanitaires qui tentent de venir en aide aux personnes déplacées par les catastrophes naturelles et de les protéger.

Ils sont handicapés dans leurs tâches par le manque de données appropriées sur le nombre des pdi. Le centre de surveillance des déplacements internes du Conseil norvégien des réfugiés (IDMC) estime à 23,7 millions le nombre de personnes déplacées à la suite de conflits et de violations des droits de l'homme. Malheureusement, aucune institution ne tient le décompte des personnes

victimes de catastrophes naturelles, de la dégradation de l'environnement ou des projets de développement. Même si nous savons, grâce à l'action internationale déployée au Pakistan et dans les pays ravagés par le tsunami, que le nombre réel de pdi est bien plus élevé que 23,7 millions, nous n'avons pas d'estimation de l'ensemble des déplacés internes au sens de la définition qu'en donnent les principes directeurs susmentionnés.

Ce qu'il faut, c'est mettre en pratique systématiquement cette définition des pdi. Cela permettrait à la communauté humanitaire d'apporter une réponse appropriée, surtout dans les pays dont les populations sont contraintes de fuir pour différentes raisons.

Ce sont là de sérieux défis qu'il nous appartient à tous de relever. Cela dit, ils ne se comparent en rien aux difficultés qu'éprouvent au quotidien les personnes déplacées. Dans l'abréviation pdi, il s'agit de ne pas oublier que le p veut dire « personnes ». Il arrive fréquemment que des personnes se voient forcées de fuir vers l'inconnu alors que rien ne les y avait préparées. Quel que soit le récit qu'elles fassent de leur expérience, la survie est immanquablement un trait commun de toutes les personnes déplacées par la force. Elles laissent derrière elles leurs foyers, leurs moyens d'existence,

leur communauté, et sont souvent séparées, parfois violemment, de leur famille et de leurs amis. Comme n'importe qui d'autre, les pdi recherchent la sûreté et la sécurité – le « droit à la vie et à la sécurité de la personne humaine ». Au lieu de cela, elles sont souvent confrontées à des épreuves physiques et psychologiques durant et après leur fuite. Les femmes et les fillettes sont davantage exposées au risque de subir des violences d'ordre sexuel durant leurs déplacements. Les disparitions, les réinstallations forcées, les violences et le manque d'accès aux services essentiels sont autant de problèmes auxquels les personnes déplacées sont confrontées jour après jour.

Malgré tout cela, la nature humaine reprend souvent le dessus. La volonté de survie fait que les gens puisent en eux-mêmes des ressources insoupçonnées. Les enfants retrouvent le goût du jeu, de nouveaux ménages se forment, des bébés naissent et l'espoir revit, parfois dans les endroits les plus improbables.

C'est pourquoi ce numéro de **Migrations** est exclusivement consacré aux déplacements internes et aux réponses qu'y apporte l'OIM. Les tragédies que constituent les déplacements forcés de personnes ne doivent plus être ignorées. **M**

# Les déplacements à Sri Lanka : internes ou éternels ?



▲ Un enfant sans abri vivant dans un camp géré par l'OIM. (Photo : Natalie Behring/© OIM, 2005)

**Pour des milliers de familles sri lankaises, les déplacements sont devenus un mode de vie et l'expression « déplacement interne » est devenue « déplacement éternel. » Une famille ne s'est pas aussitôt installée dans un nouvel endroit, avec la parenté, les amis ou des voisins compréhensifs, qu'elle doit déjà partir. Constamment déracinés, les gens en viennent à perdre tout espoir de paix et de normalité à mesure que le conflit les poursuit d'une province à l'autre.**

## Christopher Gascon, OIM Sri Lanka

Depuis vingt ans maintenant, le Sri Lanka est victime d'un clivage ethnique, qui a déjà causé près de 64 000 morts. Des centaines de milliers de personnes ont été forcées à fuir pour leur survie tandis que la bataille continue de faire rage. Des communautés entières ont été évacuées lorsque l'armée sri lankaise s'est approprié des terres pour établir un périmètre de défense.

Au point culminant du conflit, dans les années 1995-1996, des milliers de familles prises en étau entre deux factions en guerre, alors que les combats se déroulaient sous leurs yeux et qu'elles étaient sous les bombes, ont réuni quelques effets personnels et se sont fondues dans la nuit. Dès cet instant, elles étaient devenues des déplacés internes ou pdi.

Des communautés musulmanes au complet ont fui vers le sud depuis la péninsule de Jaffna, contrôlée par les tigres de la libération du Tamil Eelam (LTTE), mieux connu en tant que tigres tamouls, vers le district de Mannar sous contrôle gouvernemental. Nombreux sont ceux qui ont choisi de continuer jusqu'au Tamil Nadu dans le sud de l'Inde, condamnés à une vie de misère dans des camps de réfugiés surpeuplés.

En février 2002, un cessez-le-feu a été signé entre le Gouvernement sri lankais et les LTTE, et les hostilités se sont ralenties. Progressivement, les gens ont commencé à rentrer chez eux. Mais les années de guerre avaient prélevé leur tribut à la fois sur les familles et sur les communautés d'origine. Après des années de déplacement, la plupart des habitants avaient tout perdu. Leurs logements avaient été détruits et ils n'avaient plus aucuns moyens d'existence.

Avec les premiers signes de paix, les bailleurs de fond et les agences internationales ont commencé à se manifester pour répondre aux besoins d'aide en matière de réinstallation. Le logement et les moyens d'existence figuraient en tête de la liste des besoins les plus urgents et l'OIM a bientôt commencé à mettre au point des programmes visant à encourager les pdi à regagner leurs communautés en vue d'y prendre un nouveau départ.

Elle a commencé en travaillant la main dans la main avec les familles pour construire des abris temporaires modestes et des installations sanitaires de base. Entre juin 2004 et avril 2006, elle a ainsi construit 2645 abris et toilettes, ce qui a permis à 4229 familles de reprendre un mode de vie normal.

Les programmes de reconquête des moyens d'existence de l'OIM ont également aidé les communautés à revenir progres-



◀ Une famille hébergée dans un camp temporaire mis en place par l'OIM. (Photo : Natalie Behring/© OIM, 2005)

Le soutien aux moyens d'existence, qu'il n'avait pas été facile d'obtenir, était à présent rapidement accordé à ceux qui avaient perdu leur gagne-pain dans la mer déchaînée.

Ironie du sort, la nature des fonds eux-mêmes a contribué à cette situation. Selon les règles de l'aide humanitaire, les fonds récoltés à la suite du tsunami ne pouvaient aller qu'aux victimes du tsunami.

Mais une prise de conscience croissante du problème a permis les premières avancées vers une approche plus équilibrée.

« Vous ne pouvez pas mettre en place un processus de paix sans une base de population stable. Vous ne pouvez pas bâtir sur le sable mouvant des populations déplacées, » fait observer Dennis McNamara, chef de la Division des déplacements internes du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). « Les fonds versés en faveur des victimes du tsunami ne peuvent pas être simplement détournés en direction des victimes du conflit. Mais dans certains cas, ils peuvent être dépensés de telle façon qu'ils profitent à la fois aux victimes de la guerre et du tsunami », ajoute-t-il encore.

La solution adoptée par le Gouvernement sri lankais et les agences humanitaires a été de déplacer le centre d'intérêt sur les districts ravagés par le tsunami, au lieu de s'intéresser simplement aux populations frappées par la catastrophe.

L'OIM est rapidement intervenue pour tirer parti de cette nouvelle approche en allant vers les franges de la population victimes du conflit de façon à ce qu'elles puissent bénéficier des programmes de formation et de soutien à la reconquête des moyens d'existence qui avaient initialement été mis sur pied pour les victimes du tsunami.

De plus en plus, à présent, les normes appliquées à la construction des abris destinés aux victimes du tsunami le sont aussi lorsqu'il s'agit des populations victimes du conflit, qui peuvent maintenant compter sur un logement temporaire plus solide, avec un plancher en béton et un toit de tôle.

Pour les agences humanitaires, le fait d'adopter le principe du traitement égalitaire a également aidé à déplacer l'accent de l'aide et des secours d'urgence vers un développement à plus long terme. Et c'est uniquement ce dernier qui permettra le rétablissement de la confiance et de la stabilité nécessaires aux cycles apparemment sans fin des déplacements de populations du Sri Lanka. **M**

sivement à la vie en donnant une nouvelle formation et en fournissant du matériel aux charpentiers, aux maçons, aux pêcheurs et aux agriculteurs, et en finançant de petites entreprises de traitement des produits de la pêche et des étals de vente au détail. À ce jour, l'OIM a aidé à mettre sur pied environ 1700 petites entreprises rentables dans les districts de Mannar, Vavunya, Trincomalee et Jaffna.

« Des années durant, j'ai vécu dans des camps et j'avais presque oublié ce que voulait dire avoir un chez-soi », explique Ramathanan, qui s'est réinstallé dans le district de Mannar. « Aujourd'hui, ma maison n'est pas grande mais c'est une bonne maison, et pendant que je pêche dans le lagon, ma femme et mon fils s'occupent du potager. Notre vie a véritablement changé pour le mieux ».

Parmi les milliers de familles déplacées du Sri Lanka, cependant, beaucoup sont encore à la recherche des moyens qui leur permettront de rentrer chez elles. Sur l'ensemble du territoire, le gouvernement estime à 330 000 le nombre des personnes qui sont toujours déplacées en raison du conflit omniprésent, dont le cessez-le-feu n'a pas encore eu raison.

C'est cependant ce conflit qui présente le principal défi pour les organisations venant en aide aux déplacés internes du Sri Lanka. L'insécurité fait que des organisations humanitaires telles que l'OIM ne sont pas toujours en mesure d'apporter leur aide aux déplacés ou simplement d'exercer leurs activités de routine dans une région donnée.

Pour les raisons mêmes qui avaient amené les déplacés internes à quitter leurs communautés la première fois, il n'est pas rare qu'après une période d'accalmie ayant suivi leur retour, de nouvelles tensions se produisent qui posent à nouveau des problèmes de sécurité.

Dans un tel environnement, il est plus difficile de trouver des ouvriers quali-

fiés désireux de prêter main-forte dans le cadre de programmes tels que la construction d'abris. Mais il y a aussi un effet d'entraînement, responsable de la hausse du prix des matériaux sur le marché local, qui fait qu'en définitive, le nombre de bénéficiaires d'un budget donné est moindre que prévu.

Le tsunami du 26 décembre 2004 a fait surgir de nouveaux problèmes autour de la fourniture de l'aide aux déplacés internes.

D'abord, le nombre de déplacés au Sri Lanka a plus que doublé du jour au lendemain. Paradoxalement, toutefois, la plus grande catastrophe naturelle qu'ait jamais connue l'île a également fait naître de nouveaux espoirs, en même temps que du désespoir. Les donateurs internationaux ont réagi avec une générosité sans précédent, et les agences humanitaires ont été mises en mesure de procurer un nouveau logement et de nouveaux moyens d'existence à la plupart des victimes.

Cependant, dans la course initiale que se sont livrée les humanitaires pour venir en aide aux victimes du tsunami, les personnes déplacées par la guerre ont curieusement été marginalisées. De nombreux mois se sont écoulés avant que la notion de traitement égalitaire ne refasse surface au sein de la communauté humanitaire.

Les personnes déplacées par le conflit, géographiquement très proches de celles déplacées par le tsunami, ont vu se déverser sur les victimes de la catastrophe naturelle un volume d'aide et des secours dépassant de très loin tout ce qui leur avait jamais été accordé.

Par exemple, les victimes du tsunami ont été mises en possession d'abris temporaires construits sur une base en béton de 60 mètres carrés, ceints de murs de brique hauts d'un mètre et recouverts d'un toit en tôle ondulée, alors que les déplacés du conflit s'estimaient heureux de s'être vu attribuer des logements nettement plus sommaires.

# L'histoire de Rachel

Photos : Sunil Srivastava/© OIM, 2006



▲ Une femme fait la queue pour être enregistrée avec son enfant afin de bénéficier de l'aide au retour de l'OIM vers le Sud. À la demande du Gouvernement soudanais, l'OIM a accepté de transporter un nombre restreint de Dinka du Darfour vers le nord de Bahr Al Ghazal, dans la partie sud du Soudan.

## la vie d'une personne déplacée dans un camp du Soudan

Robbie Thomson, OIM Khartoum

**K**hor Omer est un camp pour déplacés internes de la province de De'ain, au sud du Darfour, un Etat de la partie occidentale du Soudan. C'est une fournaise poussiéreuse où ont été construits des abris rudimentaires pour environ 20 000 personnes ayant fui les violences de l'interminable guerre civile qui ravage le Soudan. Cela ne ressemble en rien aux alignements impeccables de tentes que la plupart des gens associent aux camps de réfugiés. Ces déplacés internes sont sous la responsabilité de leur propre gouvernement et ne peuvent bénéficier de la protection internationale accordée aux réfugiés. Et l'aide qui leur est accordée ne se traduit pas non plus par des versements aussi généreux que ceux dont bénéficient les réfugiés.

Les seules tentes que l'on peut voir à Khor Omer sont celles utilisées par les quelques organisations non gouvernementales internationales présentes aux côtés des déplacés internes dans le rude climat désertique du Soudan. Ce camp est inaccessible par la route depuis la capitale de l'Etat, Nyala, et ne peut être atteint que par hélicoptère. Il est difficile d'accès également pour les journalistes et ne présente donc que peu d'intérêt pour les ONG soucieuses de mobiliser des fonds à l'aide d'opérations qui les mettent en valeur. Le Programme alimentaire mondial (PAM) est présent, de même que l'OIM et un petit nombre d'ONG.



famille s'est trouvée entièrement démunie. Le père a néanmoins pris la décision de parcourir à pied les 500 km qui les séparaient de la région relativement sûre du Sud Darfour. Rachel n'a aucun souvenir de cette longue marche, ni du frère qui n'a pas survécu au voyage. Elle ne sait pas quel âge elle a elle-même ; elle a entre 20 et 30 ans, mais elle en paraît bien plus. Et elle ne connaît pas non plus sa date de naissance. Comme elle n'a plus aucun parent en vie, il n'y a personne à qui demander.

- ◀ Des déplacés internes embarquent leurs effets personnels à bord de camions de l'OIM qui les transporteront jusqu'au fleuve Kiir.
- ▼ Des déplacés internes traversant le fleuve Kiir. Il faut l'avoir franchi avant la saison des pluies, car au-delà, tant le fleuve que les routes voisines deviennent impraticables.

Bon nombre de Dinka se sont résignés à ce mode de vie au Sud Darfour après la première fuite du milieu des années 80. Ils entretenaient traditionnellement des relations avec les agriculteurs et les propriétaires terriens du Sud Darfour comparativement riche, à qui ils offraient leur main-d'œuvre. Mais lorsque la violence a éclaté au Darfour en 2003, ils ont dû fuir à nouveau, perdant une fois de plus tout ce qu'ils possédaient. Alors qu'ils n'étaient pas directement mêlés à cette éruption de violence, les Dinka chrétiens d'Afrique ont été pris pour cible de la haine ethnique par toutes les parties et ont dû fuir les zones rurales pour gagner des villes telles que Nyala, qui est ainsi devenue le principal lieu de rassemblement des Dinka dans l'État.

Certains d'entre eux ont fui vers Beileil, qui présente l'avantage d'être sur le passage du chemin de fer. Ces derniers mois, le nombre d'occupants du camp de Beileil n'a

pas cessé de changer au gré des arrivées de Dinka chassés par les luttes intertribales et des départs de réfugiés vers d'autres lieux. Les combats se déroulant entre les forces rebelles et gouvernementales et entre les différentes tribus et les factions de l'immature armée de libération du Soudan (ALS), avec les violences exercées à l'encontre de la population civile, ont été les plus graves depuis que le conflit du Darfour a éclaté en 2003.

À l'instar de Rachel, qui a elle aussi résidé à Beileil, beaucoup ont décidé de rentrer chez eux. Même s'ils savent qu'il ne subsiste rien des infrastructures de Bahr el Ghazal, ils sont nombreux à préférer fuir la montée de la violence au Darfour.

L'histoire de Rachel, veuve et mère de trois enfants, n'a rien d'exceptionnel. Au début, après le décès de son mari, la vie restait néanmoins possible. Elle était jeune,

elle était forte et elle pouvait parcourir de longues distances pour aller chercher du bois à brûler qu'elle revendait ensuite aux charbonniers ou aux autres déplacés internes.

Il y a un an et demi, cependant, alors qu'elle était partie seule ramasser du bois à quelques kilomètres de Beileil, elle a trouvé sur son chemin trois hommes en armes et en uniforme qui se sont mis à l'importuner en insistant pour qu'elle soit leur « épouse ». Comme elle refusait, ils la battirent. Deux d'entre eux la violèrent et le troisième la pénétra avec le canon de son fusil, ce qui la fit saigner abondamment. Quoique mal en point, Rachel réussit à regagner son abri de Beileil, où l'attendaient ses enfants. Elle ne sait rien des hommes qui l'ont agressée ni à quel bord ils appartenaient.

Outre l'horreur de cette mauvaise rencontre, la capacité de Rachel à subvenir aux

À l'autre bout du camp, Rachel (ce n'est pas son vrai nom) se tient accroupie devant des braises fumantes qu'elle attise par des gestes brusques et sans méthode comme si elle cherchait dans les petites flammes des réponses aux questions qui la tarabustent. Sur le feu est posé un pot en aluminium noirci dans lequel mijote une maigre bouillie de sorgho.

Derrière elle, son abri ne dépasse guère un mètre de haut. Il est fait dans le style local, à l'aide de minces perches de bois courbées et plantées dans le sol, et recouvertes d'un mélange de branchages, d'herbes et de sacs de plastique déchirés. Ces sacs de plastique, qui sont devenus une sorte d'emblème de l'Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle, apportent, avec leurs stries multicolores, un air de carnaval macabre au spectacle de misère impitoyable qu'offre le camp de Khor Omer. C'est une journée torride et venteuse, et les sacs de plastique bruissent incessamment sous la brise.

Rachel est arrivée il y a près de deux mois à Khor Omer avec ses trois enfants, en provenance d'un autre camp, situé à Beileil, à environ 18 km au sud-est de Nyala et au nord de l'endroit où elle se trouve actuellement. Comme elle n'est arrivée ici que récemment, son abri est situé en dehors du noyau principal des abris plus anciens et ne

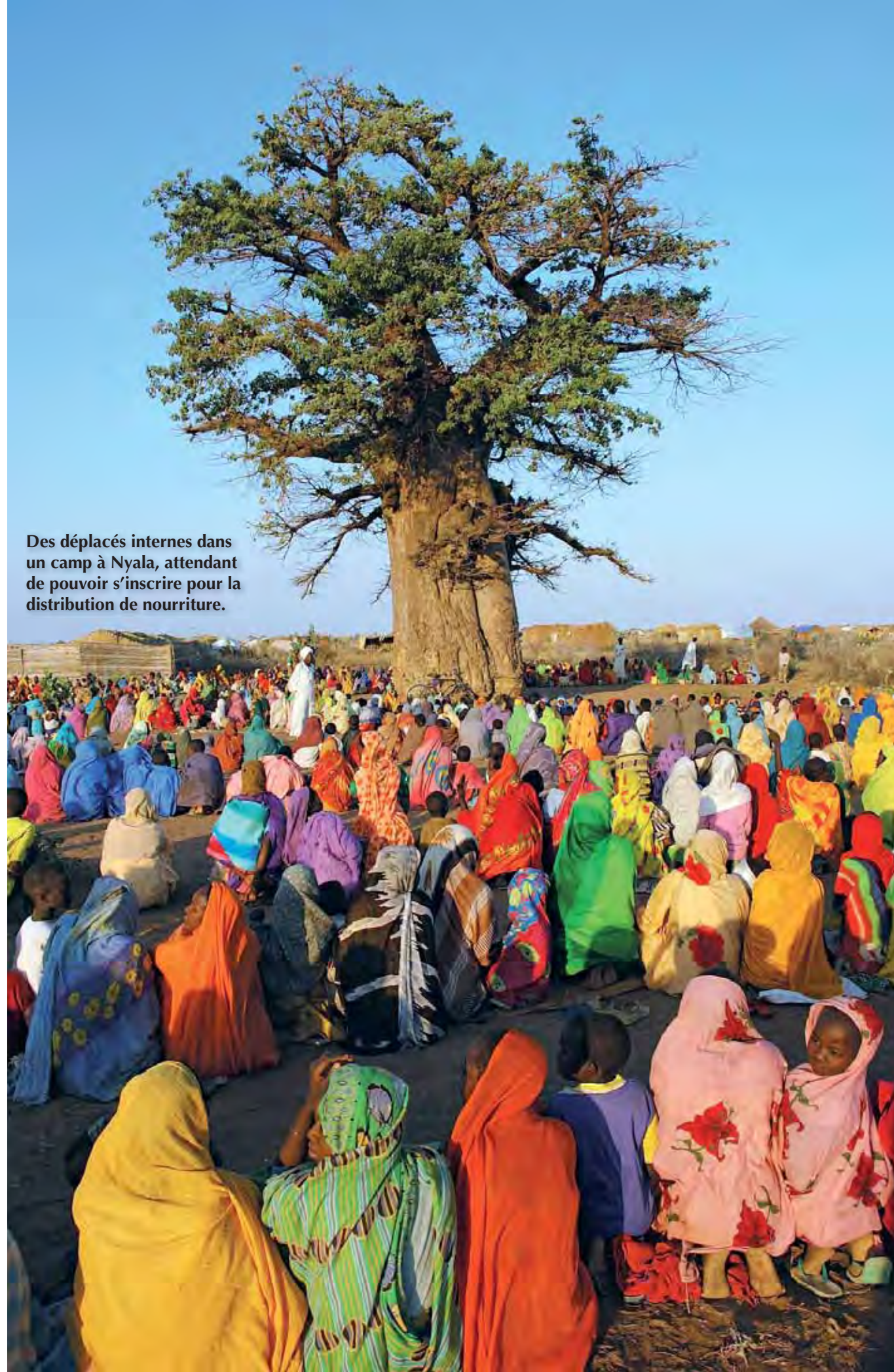
jouit donc pas de la même sécurité que ces derniers. Quant à la couverture de l'abri, il permet d'échapper à l'ardeur du soleil de ce début d'après-midi, mais il n'offrira guère de protection contre les fortes pluies qui séviront entre mai et octobre.

Deux de ses trois enfants profitent de l'ombre après avoir passé la matinée à filtrer le sable sous l'abri afin d'y déloger les scarabées noirs dont la morsure provoque des plaies infectées douloureuses. Son troisième enfant, un garçon âgé de guère plus d'un an, tête nonchalamment la poitrine décharnée de sa mère tandis qu'elle continue d'attiser le feu.

Rachel est née vers le milieu des années 80 dans un village satellite situé au sud de Mareil-Bai, dans la province septentrionale de Bahr el Ghazal, et avant même qu'elle ne sache marcher, elle a été forcée de fuir avec ses parents pour éviter les combats inter-ethniques de l'époque entre le gouvernement islamique, ses factions belligérantes et les tribus majoritairement chrétiennes, dont la tribu Dinka, celle de Rachel.

À la tête d'un troupeau de près de 30 têtes de bétail, le père de Rachel passait pour relativement prospère. Mais les forces pro-gouvernementales qui ont pris possession du village se sont emparées du bétail, et la





Des déplacés internes dans un camp à Nyala, attendant de pouvoir s'inscrire pour la distribution de nourriture.

## L'OIM AU DARFOUR

L'OIM est présente au Soudan depuis le début des années 80 et a étendu ses activités au Darfour en 2004. Elle y déploie les activités suivantes :

**Enregistrement.** L'OIM a apporté son soutien technique à l'enregistrement de plus de 2 millions de personnes vulnérables au Darfour, pour la plupart déplacées à l'intérieur des frontières. L'enregistrement permet de délivrer des cartes de rationnement, ce qui met les personnes vulnérables en mesure d'obtenir de la nourriture et des articles non alimentaires essentiels à leur survie. La base de données contenant les noms des personnes enregistrées donne en outre une abondance de données statistiques qui seront d'un grand secours dans la planification du retour des personnes déplacées dans leurs foyers. Elle permet également aux agences humanitaires d'apporter leur aide et leur protection pendant et après le processus de retour.

**Retour au Darfour.** La situation actuelle au Darfour n'est pas propice au retour des personnes déplacées, à l'exception de la population Dinka au Sud Darfour, qui quitte le Darfour pour gagner le nord de Bahr el Ghazal. Le rôle de l'OIM consiste actuellement à promouvoir le retour spontané des Dinka et aussi à faciliter le retour officiel d'un nombre restreint d'entre eux au cours de cette saison propice aux retours (février-mai). Entre-temps, l'OIM s'est attribué le rôle de chef de file pour les retours du Nord et du Sud Darfour et a pris la tête du processus de planification dans l'attente d'une situation se prêtant davantage à des retours à l'intérieur du Darfour.

**Prévention des retours forcés.** En août 2004, l'OIM a signé un mémorandum d'accord avec le Gouvernement soudanais, par lequel Khartoum délègue un pan important de sa souveraineté à l'OIM en ce qui concerne la gestion des retours et la réinstallation des populations à l'intérieur du Darfour. Par suite des activités de contrôle et de vérification de l'OIM au titre de ce mémorandum d'accord, les retours forcés de personnes déplacées ont complètement cessé dans les parties nord et sud du Darfour. Le mémorandum d'accord est un instrument unique pour la protection des déplacés internes. En effet, il n'existe aucun instrument analogue ailleurs dans le monde.

**Assistance matérielle et renforcement des capacités.** L'OIM a fourni la majeure partie des articles non alimentaires qui ont été distribués au Darfour en 2005. Elle exerce en outre une action de renforcement de capacités en faveur des entités soudanaises locales en plus de la coordination des gestionnaires des camps au nord et au sud du Darfour, qui permet d'éviter les duplications et les oublis dans la fourniture de l'aide. Il faut encore citer la contribution des ingénieurs de l'OIM qui effectuent un travail considérable de prévention des inondations dans les camps de Abu Shouk et de Kalma, en plus de la construction de plus de 1000 latrines.

besoins de la famille s'en trouvait sérieusement réduite. Atteinte dans sa chair, elle était terrifiée à l'idée de chercher un secours médical, craignant de devoir expliquer sa rencontre et d'avoir à en subir l'opprobre, même lorsque les blessures physiques – dont une vilaine balafre à la joue rejoignant la bouche – se seraient estompées. Mais le pire était que ses violeurs l'avaient mise enceinte de son dernier fils.

L'autre tragédie, c'est que la mauvaise rencontre de Rachel n'a pas été un cas unique. Dans le camp, les femmes ont presque toutes cessé d'aller chercher du bois de chauffage, ce qui les a automatiquement privées du maigre gagne-pain – un dollar environ – que leur rapportait une journée entière de collecte. Les seuls à en profiter sont les membres des milices et autres factions qui vendent à présent du bois de chauffage dans le camp et utilisent les femmes pour un salaire de misère – même pour Beileil – au travail éreintant de la fabrication de briques.

De temps à autre, il y a eu des distributions de vivres dans le camp, et Rachel a un jour reçu quelques pots de métal, ainsi qu'une feuille de plastique, et même des couvertures, mais la vie était devenue nettement plus difficile. La feuille de plastique ne lui a pas servi longtemps ; elle s'en est dé faite afin de se procurer des médicaments pour l'un de ses enfants.

Rachel a vu arriver dans le camp des personnes circulant dans des voitures blanches, et les sheikhs ont évoqué la possibilité d'un retour au pays. Certains ont dit qu'il n'y avait

plus rien là-bas, mais d'autres ont affirmé que des vivres les y attendraient et qu'une petite parcelle de terre serait peut-être mise à leur disposition pour la culture.

**Alors qu'ils n'étaient pas directement mêlés à cette éruption de violence, les Dinka chrétiens d'Afrique ont été pris pour cible de la haine ethnique par toutes les parties et ont dû fuir les zones rurales pour gagner des villes telles que Nyala, qui est ainsi devenue le principal lieu de rassemblement des Dinka dans l'État.**

C'est à ce moment-là que Rachel a décidé de rentrer dans un pays qu'elle ne se rappelait pas, dont elle ne savait pas réellement où il se trouvait et avec lequel elle n'avait plus guère de liens.

Elle s'est rendue à la gare de chemin de fer proche du camp presque chaque jour. Elle y a fait la connaissance du chef du train (*nazir*) pour El De'ain, à mi-chemin de Bahr el Ghazal, mais toujours au Sud Darfour. Le

*nazir* avait mis sur pied un petit commerce consistant à laisser monter dans les wagons de marchandises les Dinka qui rentraient chez eux, moyennant une « redevance » d'environ 1500 dinars soudanais (7 dollars E-U). Rachel ne les avait pas. Pourtant, si elle voulait monter à bord de ce train, il ne lui restait qu'une seule chose à faire pour que le *nazir* lui accorde cette faveur. Elle n'a même pas réfléchi à la manière dont elle pourrait accomplir le reste du voyage. Pour elle, c'était déjà un début.

Lorsque Rachel a atteint El De'ain, elle s'est rendue à pied avec ses trois enfants jusqu'au camp de Khor Omer à une dizaine de kilomètres au sud de la petite ville ferroviaire. Aujourd'hui, elle planifie la deuxième partie de son voyage, qu'elle pourrait accomplir en camion mais qui lui coûterait 1500 dinars. À moins qu'elle ne décide de le faire à pied, ce qui lui prendrait entre 20 et 25 jours. Au lieu de cela, Rachel a décidé d'attendre après avoir entendu dire que les Hawaja (visages blancs) pourraient assurer le transport de sa famille et de ses maigres possessions éparpillées autour de l'abri, sans rien avoir à déboursier.

Si Rachel ne quitte pas Khor Omer d'ici au début de mai, elle aura manqué l'occasion de retourner cette année dans sa région d'origine. De la mi-mai au début février, les pluies saisonnières rendent impraticable la route qui relie le Sud Darfour à Bahr el Ghazal en enjambant la rivière Kiir qui longe la frontière entre les deux provinces. C'est un nouvel obstacle à franchir au cours d'un long voyage, mais Rachel a-t-elle le choix ? **M**

Tandis que des millions d'Afghans ont cherché refuge à l'étranger pour fuir les conflits et les sécheresses des années 80 et 90, pas moins d'un million d'autres ont dû quitter leurs foyers et sont devenus des personnes déplacées dans leur propre pays.

Rahilla Zafar, OIM Afghanistan

En décembre 2001, deux mois après la chute des talibans, l'OIM a entrepris la tâche dantesque de les aider à rentrer chez eux, en faisant embarquer des centaines de familles à bord de camions devant les descendre de la vallée enneigée du Panshir jusqu'à la plaine de Shomali, aux abords de Kaboul.

Au printemps 2002, des milliers de familles déplacées ont commencé à se faire enregistrer afin de pouvoir intégrer les convois de l'OIM quittant le camp géant d'Herat et les douzaines de camps plus petits installés en bordure de la ville septentrionale de Mazar-i-Sharif.

Dans les années qui ont suivi, l'OIM, le HCR et le Ministère afghan des réfugiés et du rapatriement ont collaboré étroitement pour aider quelque 400 000 déplacés internes afghans à regagner leurs villes et leurs villages, en différents endroits du pays.

On leur a également remis un colis censé faciliter leur réinsertion et contenant divers articles tels que des couvertures, des matelas de couchage, du savon, des graines et de l'engrais, le tout fourni par l'OIM et le HCR.

Cependant, si les rapatriés de sexe masculin n'ont habituellement pas de mal à reprendre le travail de la terre ou à se trouver un emploi en rapport avec la reconstruction du pays, il n'en va pas de même des femmes sans éducation qui sont

Des veuves déplacées ont reçu du bétail dans l'offre de réinsertion de l'OIM. (Photos : Rahilla Zafar/© OIM, 2006)



## Sur le million de déplacés en Afghanistan, les principales victimes sont les femmes

confrontées à un avenir nettement plus incertain, surtout si elles comptent parmi les veuves de guerre, dont le nombre est estimé à un million et demi.

« Les femmes afghanes ont terriblement souffert de la destruction de leur foyer et de la perte de leur mari et de leur soutien familial.

Dans ce pays, le planning familial n'existe pas, et bon nombre de ces femmes ont jusqu'à 10 ou 11 enfants, alors qu'elles n'ont pas les moyens de les nourrir. Quant au gouvernement, il n'est pas en mesure de pourvoir à leurs besoins » explique Nooria Banwal, directrice du Département d'autonomisation économique des femmes au Ministère afghan de la femme.



◀ Ravis d'être de retour à la maison : Shabana et ses quatre enfants.

Première femme à regagner l'Afghanistan depuis le Pakistan grâce au programme de retour des afghans qualifiés de l'OIM en 2002, Banwal s'est félicitée du projet de reconstruction, dans la province de Faryab, d'abris de l'OIM bénéficiant d'un financement de l'Agence suisse pour le développement et la coopération, qui, durant les années 2004 et 2005, a précisément ciblé son action sur les femmes se trouvant dans cette situation.

« À notre retour, nous étions logés dans des tentes et il y faisait très froid en hiver. À présent, non seulement nous sommes de retour dans notre communauté, mais

nous avons un vrai logement », se réjouit Farzana, une femme de 35 ans originaire de Jalayer dans le district de Shirin Tagab, qui était parmi les 234 bénéficiaires.

Son mari est mort il y a 14 ans durant la guerre et elle vit aujourd'hui avec son fils de 16 ans. Durant la guerre, elle a perdu tout ce qu'elle possédait, et la famille n'a survécu qu'à l'aide des petites sommes d'argent que des parents lui faisaient parvenir d'Iran, et de la vente de bois de chauffage ramassé par son fils.

« Lorsque j'étais déplacée, le chef des talibans m'a menacée de me torturer si j'étais surprise à l'extérieur. Maintenant que je suis de retour dans mon village, je peux me faire un peu d'argent en lavant des vêtements et en faisant le ménage dans des familles de ma parenté. Je ne vis plus parmi des étrangers » ajoute Farzana.

Shabana, 38 ans, veuve et mère de quatre enfants également domiciliée dans le village, renchérit : « La guerre ne m'a pas seulement pris mon foyer et mon mari, mais aussi toutes les personnes sur lesquelles je pouvais compter. Je me trouvais donc entièrement démunie et, sans l'aide de l'OIM, je n'aurais pas pu rentrer chez moi ».

Khanjan, l'un des anciens du village également rapatrié du camp d'Herat grâce à l'OIM, est bien d'accord lui aussi que le soutien de la communauté est essentiel pour des villageois afghans. « Dans ce village, certaines personnes possèdent de la terre, d'autres ont du bétail et il y en a aussi qui n'ont rien. Ceux qui ont beaucoup peuvent subvenir aux besoins des familles dans le besoin en leur donnant de quoi manger et en les faisant travailler dans leurs champs » explique-t-il.

Mais dans les villages afghans appauvris, la richesse est un concept tout relatif. Jalayer est baigné par un courant d'eau, mais

cette eau est trop salée pour être potable. Il faut parcourir 25 km – soit six heures à dos d'âne – pour trouver une source d'eau potable. « Les chameaux et les ânes viennent s'y désaltérer. Il faut donc installer des points de captage pour éviter les souillures et les parasites », indique Jean Nahesi, un ingénieur civil hydrologue de l'OIM. « En hiver et pendant la saison des pluies, les familles creusent des trous dans le sol pour recueillir l'eau de pluie, ce qui est encore pire car les animaux viennent boire aux mêmes endroits », ajoute-t-il.

La typhoïde, la dysenterie et l'hépatite sont des maladies courantes en Afghanistan en raison du manque d'accès à une eau potable propre. Mais la clinique la plus proche de Jalayer est une structure mise en place par l'OIM avec des fonds de l'USAID et qui se trouve à sept heures à dos d'âne dans le village de Ghar Tapa (district de Khwaja Musa).

« Si vous vivez dans l'un de ces villages éloignés et que vous tombiez gravement malade, vous courez un grand risque de mourir », assure Sera Orzel, chef du bureau auxiliaire de l'OIM de Maimana, la capitale du Faryab.

L'école la plus proche est également à Ghar Tapa, mais sans moyens de transport, rares sont les enfants de Jalayer children qui s'y rendent. C'est le mollah du village qui fait la classe à l'extérieur. Farzana se dit inquiète : « Dieu sait ce qui arrivera à mon fils. Tout dépend de la situation sur le plan de la sécurité et de la possibilité qu'il soit pris en charge par d'autres personnes. Je ne possède que quelques animaux et je n'ai pas les moyens de faire plus pour lui ».

Et si l'infrastructure, l'accès aux soins de santé et éducation reste d'énormes défis pour les autorités afghanes, le pays n'a pas encore complètement résolu le problème des déplacés internes.

On estime qu'il en reste encore 153 000, parmi lesquels non moins de 38 500 auraient besoin d'être aidés pour rentrer chez eux en 2006. Pour Alex Coissac, qui dirige le programme de déplacés internes de l'OIM, le manque de fonds provenant des donateurs et la fin des livraisons de nourriture du PAM sont un grave motif de préoccupation pour l'avenir des habitants. **M**

# LES DEPLACES INTERNES DANS LE MONDE







▲ Les effets personnels d'une famille (photo de gauche) sont embarqués à bord d'un véhicule (photo de droite). (Photos : Darren Boisvert/© OIM, 2006)

# Quand un petit bout de chemin devient un parcours interminable

Les difficultés d'un retour à la maison peu après une catastrophe naturelle majeure peuvent être tout aussi décourageantes qu'un retour au pays plusieurs années après un conflit destructeur. Les souvenirs sont encore très présents, les destructions probablement plus immédiates et les émotions encore à vif. C'est la situation à laquelle vont être confrontées des millions de personnes déplacées par le tremblement de terre de l'année dernière au Pakistan.



## Darren Boisvert, OIM Pakistan

Près de six mois après avoir quitté son village anéanti dans la montagne, Khushal se tient debout dans un décor de chaos « sous contrôle » – effets personnels éparpillés, tentes effondrées et jeunes enfants courant en tous sens et criant à tue-tête.

Pourtant, Khushal affirme être plus heureux qui ne l'a été depuis des mois. Il regarde faire les fonctionnaires de l'OIM qui embarquent son paquetage et le jettent à l'arrière d'un véhicule tout-terrain vétuste. La route jusqu'au village de Khushal, Dub Gali, qui n'est guère qu'à

▼ Naseer conseille le chauffeur pour l'aider à négocier une épingle à cheveux particulièrement périlleuse. (Photo : Darren Boisvert/© OIM, 2006)

14 km au nord de la ville de Muzaffarabad dans le Cachemire sous administration pakistanaise, est l'une des rares routes qui n'aient pas été rendues inutilisables par les glissements de terrain, et sa famille est la première de la région à partir d'ici pour rentrer chez elle.

« Les autorités m'ont dit que ceux qui ont encore de la terre devraient rentrer chez eux et qu'ils devraient le faire de leur plein gré. Il y a deux semaines, je suis retourné chez moi pour commencer à reconstruire ma maison, et maintenant que la température s'est radoucie, je rentre avec ma famille ».

Depuis le 20 mars, l'OIM assure gratuitement une sélection médicale et le transport à quiconque exprime le souhait de retourner dans son village. D'ici à la fin d'octobre 2006, les fonctionnaires de

derniers mois, cependant, Khushal ne pouvait détacher son esprit de son village dévasté entre deux crêtes montagneuses au pied de l'Himalaya.

Le tremblement de terre du 8 octobre 2005 a durement frappé Dub Gali. Lorsqu'il s'est enfin arrêté, après avoir atteint 7,6 sur l'échelle de Richter, la totalité des 40 maisons du village étaient détruites. 21 personnes en sont mortes, dont le frère, la sœur, le neveu et l'oncle de Khushal. Celui-ci, qui exerce le métier de bûcheron, s'en est tiré avec une blessure lorsque des morceaux de roche formant sa toiture lui sont tombés sur le pied.

« J'aurais préféré rester au village après le tremblement de terre, mais ma famille n'avait pas de quoi se nourrir. J'étais moi-même blessé et sans travail. C'est pourquoi je suis descendu avec ma famille. À



▲ Les véhicules de l'OIM quittent le camp de Bab-e-Neelum (bas), à Muzaffarabad, pour gagner Dub Gali, à 14 km de là (Photo : Darren Boisvert/© OIM, 2006)

l'OIM estiment qu'ils auront secouru plus de 40 000 personnes grâce aux fonds du HCR. La fermeture des villages de tentes par le gouvernement à compter de la fin de mars est une source de grande incertitude, mais en même temps, on observe les premiers frémissements d'espoir.

Pour les cinq membres de la famille de Khushal, les conditions de vie au camp de Bab-e-Neelum (bas), à Muzaffarabad, ont été relativement clémentes. Géré par l'Association de l'assemblée mondiale des jeunes musulmans (WAMY), ce camp a accueilli 113 familles qui ont ainsi pu survivre aux rigueurs de l'hiver grâce aux dons de nourriture et de couvertures. Ces

présent, nous rentrons chez nous. Nous avons de la nourriture pour un mois, mais nous ne savons pas ce qui arrivera après cela. Je ne veux pas recommencer à travailler comme bûcheron car il n'y a personne pour acheter mon bois. J'espère que le gouvernement nous donnera de quoi manger ».

Khushal a eu un peu plus de chance que d'autres dans son malheur. Avant le tremblement de terre, il avait acheté un buffle et deux vaches à crédit. Les trois animaux ont survécu au séisme et même à l'hiver, grâce à la gentillesse des deux familles qui étaient restées au village. Avec la majeure partie des 25 000 roupies qu'il a reçues



◀ Les ponts récemment reconstruits permettent au camion de l'OIM de mener à bon port sa cargaison humaine. (Photo : Darren Boisvert/© OIM, 2006)

terre sur lequel reconstruire un logement n'est pas tellement le problème. Son mari Abdul Rasheed, un instituteur, est resté au village pour monter la garde sur son terrain, tandis que Mariam gagnait le camp de tentes de Bab-e-Neelum. En plus de deux de ses propres enfants ayant survécu sur les trois, elle a pris soin d'une fillette orpheline et d'une voisine veuve.

« Elles resteront avec nous jusqu'à ce que nous sachions quoi faire », dit Mariam. « Mais je crains que nous n'ayons besoin d'être aidés ».

Au cours des mois d'hiver, l'OIM a fourni des tentes et des matériaux pour la construction d'abris à l'intention des habitants de Dahkhan et des autres villages voisins construits à flanc de montagne. C'est un programme qui n'est pas allé sans mal, car l'émigration des survivants vers d'autres villes de la région au lendemain du séisme a compliqué la recherche des familles dans le besoin.

Bon nombre de villageois de la région ont deux logements, l'un pour l'été en altitude et l'autre pour l'hiver, beaucoup plus bas. La famille de Mariam avait déjà gagné son logement d'hiver lorsque le tremblement de terre a frappé, mais elle ne pourra plus jamais y retourner car le lopin de terre sur lequel était construit le logement est aujourd'hui séparé du flanc de la montagne par une crevasse de 5 mètres. En fait, la moitié du terrain est perdue et la famille appréhende un hiver froid et difficile.

Cette « nouvelle » famille est maintenant ballottée en tous sens par le véhicule tout-terrain engagé sur la route, qui ne vaut guère mieux qu'une piste de montagne. Le rugissement du moteur le dispute au grondement sourd des chutes de la rivière Jhelum, plus de 1.500 mètres en contrebas, alors que le véhicule progresse à faible allure en se dandinant continuellement au gré des ornières.

À quelques kilomètres de Dahkhan, la route s'arrête brusquement. Mariam et sa famille entament une marche d'une heure et demie jusqu'au village. Mariam doit y retrouver son mari et quelques membres de sa parenté avec qui elle retournera jusqu'à la route inachevée pour aller chercher les sacs de nourriture et la tente, et commencer à rebâtir leur vie juste à côté des décombres de leur ancienne habitation. Ce sera tout sauf facile. **M**

Le moment du retour sur les lieux de vie d'autrefois est peut-être le seul moment de bonheur dans cette parenthèse du déplacement. Jean Philippe Chauzy, de l'OIM, accompagne un groupe de Dinka vulnérables que l'Organisation a aidés à rentrer dans le village de leurs ancêtres au sud du Soudan. Après des décennies de conflit, le pays compte le plus grand nombre de déplacés internes au monde, soit 6 millions de personnes. Après toutes ces années, le retour tant attendu est un événement chargé d'émotion.

▼ Après des années d'exil, des Dinka déplacés ont rejoint Juba, d'où ils embarqueront sur un bac de l'OIM pour gagner Bor au Sud Soudan.

# De l'obscurité à la lumière

## les Dinka déplacés rentrent chez eux



Toutes les photos sont de Sven Torfinn/© OIM, 2006

du gouvernement en dédommagement de son habitation détruite, Khushal a réglé ses dettes et le lait des vaches l'aidera à nourrir ses deux garçons, Afzal et Bilal, de 8 et 4 ans respectivement, ainsi que sa fille Lubna, qui commence à marcher, et sa femme, Saleem Jan.

« Je me sens bien, mais un peu soucieux », nous dit Khushal. « Que ferons-nous si un autre tremblement de terre survient ? »

Ce type d'appréhension est chose courante chez les personnes qui regagnent leur foyer. On a dénombré plus de 1.800 secousses secondaires dans la région depuis octobre dernier, et de nombreuses routes restent fermées. Selon les équipes de l'ONU chargées de l'évaluation de l'état des routes, des vallées entières, telles que celle de Leepa, située à l'est de Muzaffarabad, resteront isolées pendant des années encore. Des kilomètres de routes construites à grand-peine ont simplement dévalé les flancs de la montagne et la roche est allée s'amasser dans les ravins, beaucoup plus bas.

Le long de la route qui conduit au village de Dahkhan (au nord de Muzaffarabad), les terrasses creusées à flanc de montagne pour l'agriculture sont sillonnées de crevasses, et là où poussait autrefois du maïs, des rochers de toutes les formes ont jailli du sol. Des vêtements déchirés et des débris de bois de construction jonchent le bord de la route, témoin de ce que les gens ont tenté d'emporter avec eux avant de fuir la montagne.



▲ Mariam et Alia, sa fillette adoptive. (Photo : Darren Boisvert/© OIM, 2006)

Outre la crainte de nouveaux séismes, ceux qui retournent dans leurs maisons détruites devront également faire face à des préoccupations plus immédiates, comme de rester au sec pendant la mousson qui approche, sans parler de l'hiver qui se rappellera à leur bon souvenir dans quelques mois. Pour ceux qui ont perdu leurs terres, la reconstruction du logement n'est encore qu'un rêve lointain, et toutes les saisons apportent leur lot de dangers.

Pour Mariam Abdul, qui regagne son village de Dahkhan munie de quelques précieuses acquisitions, avoir un bout de



# Préparatifs de départ

Il y a tout un brouhaha ce matin à la gare de chemin de fer de Lologo, à quelques kilomètres de la ville de Juba, dans la province soudanaise de Bar Al Jebel. Depuis des mois maintenant, les résidents de Lologo, des Bor Dinkas déplacés à l'intérieur des frontières, attendent le moment où ils pourront enfin empoigner leur paquetage et repartir chez eux.

En 1992, des dizaines de milliers d'entre eux ont fui la région de Bor, dans la province de Jonglei pour fuir les violences ethniques. Chassés de chez eux, ils ont fui vers le sud en formant deux grands groupes distincts – l'un est parti vers l'ouest en direction des villes de Mundri et Maridi dans la partie occidentale de l'Équateur, et l'autre vers le sud-est en direction de Juba, Kajo Keji et Nimule, et jusqu'à l'intérieur de l'Ouganda voisin.

Suite à la signature, en janvier 2005, d'un accord de paix complet, environ 12 500 Dinka ont décidé de quitter Maridi et Mundri pour regagner à pied leur région d'origine avec environ 150.000 têtes de bétail, leur possession la plus précieuse. Leur intention était de partir vers l'est en direction de Juba, et puis de suivre le Nil blanc jusqu'à Bor.

La décision de retourner sur leurs terres ancestrales était en outre motivée par les tensions autour du droit de posséder de la terre et de faire pâturer le bétail et aussi par le



sentiment général, au sein des communautés Moro et Zandi qui les avaient accueillis, que désormais les Dinka n'étaient plus les bienvenus.

A tout instant durant leur périple à travers l'Équateur occidental, des dangers en tout genre les attendaient. Ils ont dû s'avancer dans des régions minées, et des voleurs de bétail leur ont plusieurs fois tendu des embuscades. La longue chaîne humaine a fini par se disloquer, et une bonne partie du groupe, constitué de personnes âgées, de handicapés, de jeunes enfants et de mères enceintes, sont restés à l'arrière à la merci des pillards.

En décembre 2005, à la demande du gouvernement du Sud Soudan et en coordination avec les Nations Unies, l'OIM est intervenue pour assurer le transport par voie terrestre des plus vulnérables du groupe et leur permettre d'atteindre en sécurité la ville de Juba, où ils sont restés.

Ceux qui, aujourd'hui, emportent sur leur dos leurs maigres effets personnels vont entreprendre le dernier trajet de leur long périple jusqu'à leur région d'origine. Des enfants surexcités s'agitent autour des balu-

chons et des sacs de couchage, en poussant devant eux des jouets de fortune faits de bambou et de fer blanc. Des femmes serrent contre leur poitrine des croix de bois se tiennent debout devant les tentes tandis que des hommes âgés sont assis sur des sièges de bois poli symbolisant leur statut de sages de la communauté.

Les Dinka sur le départ ont nettoyé les tentes qu'ils viennent de libérer ; d'autres familles déplacées viendront bientôt s'y installer en provenance d'un entrepôt abandonné situé non loin de là. Ils ont subi l'examen médical de l'OIM attendant de leur aptitude à voyager et leurs noms ont été inscrits sur une liste de passagers. Les cartes d'embarquement et les récépissés de bagages ont été soigneusement enveloppés dans des enveloppes de plastique pour les protéger durant le long voyage sur la rivière.

L'excitation se fait plus palpable lorsque le premier camion de l'OIM entre dans la gare de Lologo en soulevant un nuage de poussière. Des files d'attente se forment tandis que le personnel de l'OIM contrôle à nouveau l'identité de ceux qui grimpent à bord. Il faut plusieurs rotations pour transférer 320 Dinka vulnérables à bord d'un bac à deux



ponts spécialement affrété par l'OIM et qui se trouve amarré à l'ombre sur la rive ouest du Nil blanc.

Cette journée a été longue pour les Dinka. Alors que la nuit tombe, ils s'installent en silence, rompus de fatigue mais soulagés d'être à bord avec toutes leurs possessions terrestres, en sécurité dans la cale. Très vite, le silence se fait sur le bac, brisé de temps à autre par les cris que poussent de jeunes enfants.

frénétiquement pour le ramener, centimètre par centimètre, en eau plus profonde.

Le paysage change à mesure que le temps passe, et de plus en plus souvent, on peut observer des troupeaux de bétail sur les deux rives. Par petits groupes, des membres de la tribu Mundari saluent de la main les passagers du bac. En dépit des tensions qui ont parfois opposé les tribus Mundari et Dinka, ces derniers sont accueillis avec bienveillance par des offrandes de mangues et de maïs qui leur sont lancées depuis les rives.

Au bout de neuf heures de voyage, le bac aborde à quelques kilomètres au nord de Terakeka, un village de taille moyenne fait d'habitations en pisé. Son arrivée entraîne aussitôt la formation d'une foule de curieux.

Des dizaines de jeunes Mundari exubérants, qui vivent dans un campement nomade proche, sont sur place. Leur corps est enduit de cendre, et leur chevelure feutrée, comme leur front, de sang de boeuf. Dans le soleil déclinant de cette fin d'après-midi, il se livrent à quelques danses en brandissant des bâtons au son d'un tambour, un spectacle que les Dinka apprécient manifestement. Lorsque la nuit tombe, ils se retirent lentement vers leur campement et la journée se termine comme elle avait commencé, par des hymnes célébrant le retour à la lumière.

# L'arrivée

Les hymnes de cette matinée sont encore plus fervents que la veille. Les Dinka sentent que, dans quelques heures, ils franchiront la ligne invisible qui marque le début de leur territoire.

Tandis que le bac fait des zigzags sur le fleuve, les Dinka s'agglutinent sur les ponts. Michael Garang, un sexagénaire à la silhouette élancée, se tient debout sur le pont avant avec un petit groupe d'anciens. La main au-dessus des yeux pour se protéger du soleil, ils scrutent l'horizon. Tandis que retentit sur le Nil l'hymne « De l'obscurité à la lumière », les vieux Dinka, une crosse de bois dans la main, se sentent un peu comme des pèlerins arrivant en terre promise.

« La paix est une bénédiction, » se réjouit Michael Wai, un jeune homme de 18 ans qui a fui Bor alors qu'il n'était encore qu'un enfant. « Nous rendons grâce à Dieu pour cette paix, car elle nous permet enfin de rentrer chez nous. »

La ville de Bor est maintenant bien visible, dominée par les hangars et les entrepôts qu'y ont installés les agences humanitaires. Sur la rive est du fleuve, des centaines d'habitants anxieux attendent à présent l'accostage du bac. Le temps semble suspendu alors que le bac glisse lentement vers le bord et s'immobilise enfin.

Une passerelle de bois est jetée sur le bac et les premiers Dinka débarquent, aussitôt happés par l'assistance qui les accueille avec émotion.

« Baba ! Baba ! » crie une jeune femme tandis qu'elle se jette dans les bras de son père, Lual Alier Ajuoi, âgé de 65 ans. Ils s'embrassent et s'étreignent, puis, les bras levés au ciel, prient en silence et les yeux fermés.

Quelques instants plus tard, deux jeunes filles qui se retrouvent après plusieurs années de séparation manifestent bruyamment

leur joie. Elles s'étreignent et s'embrassent elles aussi avant de s'éloigner la main dans la main. Des enfants s'échappent en courant à la rencontre d'amis et de parents transportés jusqu'à Bor sur un bac de l'OIM qui les a précédés.

« Je suis si heureuse que je me sens des ailes, » rayonne Martha Nyanwut Wal, qui envisage de repartir avec ses trois enfants jusqu'à son village de Baidi, après s'être approvisionnée à un poste de distribution du HCR. Elle y recevra de la nourriture du Programme alimentaire mondial, ainsi qu'une assistance médicale, des tôles de plastique et des jerrycans, des moustiquaires et d'autres articles non alimentaires de l'Unicef et de l'ADRA (Adventist Development and Relief Agency International).

« Leurs perspectives de réintégration sont excellentes, surtout parce que le groupe est revenu avec son bétail – la base de leur économie », explique Louis Hoffmann, fonctionnaire de l'OIM en charge des opérations. « Les Dinka ont montré beaucoup de courage et de détermination pour rentrer chez eux. L'OIM et ses partenaires sont seulement intervenus au bon moment pour aider les plus vulnérables d'entre eux. Nous avons ici été témoins d'un très rare spectacle de bonheur au sud-Soudan. Espérons qu'il y en aura encore beaucoup d'autres. » **M**



▲ Photo : Christophe Calais/OIM, 2006

# Le voyage

À l'aube, des hymnes s'élèvent des deux ponts, rythmés par des tambours. C'est dimanche, et les Dinka veulent exprimer leur gratitude pour leur retour imminent. Les versets de la Bible qu'ils chantent racontent l'histoire d'un peuple qui sort de l'obscurité pour entrer dans la lumière.

« Je ne peux pas vous dire à quel point je suis heureux de rentrer chez moi » nous dit Samuel Chol, un jeune homme de 28 ans. « Mon père est mort en 1992, mais j'espère trouver ma mère à Bor. Elle doit être très âgée maintenant, au moins 50 ans. »

L'agitation monte au moment où le bac, poussé par un puissant bateau à moteur, commence son voyage de 150 km sur le Nil blanc, qui sera parcouru en 18 heures. Les Dinka se sont massés sur les deux ponts pour saluer Juba, mais il n'y a personne pour leur rendre leur salut en dehors du personnel de l'OIM.

En direction du nord, le Nil blanc fait des méandres à travers un paysage luxuriant de marécages. Plus loin, de vastes étendues herbeuses s'ouvrent à la vue, parsemées de troupeaux de bêtes efflanquées à longues cornes et à bosse – un spectacle que les Dinka interprètent comme un signe de bienvenue, car ces bovins ont pour eux une grande valeur.

Au milieu du jour, sous un soleil de plomb, le bac a du mal à rester à flot et risque à tout moment de s'enliser dans le lit de sable mou de la rivière qui s'est rétrécie jusqu'à peine 20 mètres de large. Malgré tout le savoir-faire du pilote, qui navigue sur cette voie d'eau depuis plus de 30 ans, le bac s'immobilise de temps à autre dans les hauts-fonds, forçant le bateau à moteur à manœuvrer





Une femme déplacée vient puiser de l'eau dans le fleuve. Dans leurs tentatives de survie, les femmes sont souvent victimes de violences (Photo : Sunil Srivastava/© OIM, 2006)

# Déplacements et VIH

## Une autre forme de vulnérabilité

**Imaginez que vous soyez une mère de famille et que vous ayez dû fuir de chez vous parce que les soldats ou les membres des milices attaquaient votre village. Imaginez que, pour rester en vie, vous ayez fui dans la forêt en toute hâte, sans aucune possession, sans argent et sans rien à manger. Pourtant, vous avez plusieurs bouches affamées à nourrir et vous devez garder les vôtres à l'abri tandis que vous vous déplacez de lieu en lieu, cherchant un endroit sûr où passer la nuit. Imaginez que vous vous fabriquiez enfin un abri de fortune dans un campement impromptu ou d'autres personnes telles que vous auriez cherché refuge, mais où vous découvriez en fait que des femmes et des jeunes filles se font violer et qu'il n'y existe aucun moyen de gagner de l'argent pour acheter de la nourriture ou des médicaments pour un enfant malade. Que feriez-vous ?**

### OIM Genève et OIM Ouganda

Dans le nord de l'Ouganda, ces questions n'ont rien d'hypothétique. Elles sont la réalité quotidienne d'un grand nombre des 1 700 000 personnes déplacées à l'intérieur des frontières et réparties dans différents districts du nord et du nord-est du pays.

Pour certaines de ces personnes, il n'existe aucune autre issue que de vendre son corps pour acheter de la nourriture ou simplement une protection pour rester en vie.

Il existe une prise de conscience générale du VIH/sida, qui a fait près d'un million de victimes en Ouganda et dix fois plus dans le monde entier. Cependant, parmi les déplacés internes de l'Ouganda, il n'est guère facile de se procurer des moyens de contraception et leur usage est limité. Le taux de fécondation est élevé, de même que les risques de transmission de la mère à l'enfant. Ce n'est pas seulement que ces personnes n'ont guère de possibilités de se prémunir contre le VIH, mais aussi que les possibilités d'assistance sont limitées.

L'Ouganda, autrefois l'un des pays les plus touchés au monde, est fréquemment cité comme un modèle de réussite dans la lutte contre le VIH et le sida. À partir de 2003, les taux nationaux de prévalence

▼ Des femmes ougandaises dans le Nord de l'Ouganda.  
(Photo : Kirsten Neilsen/© OIM, 2006)





du VIH ont diminué d'après les indications du ministère de la santé. Cette tendance se poursuit aujourd'hui au niveau national, mais avec des exceptions. L'une de ces exceptions est la région du Nord, la plus gravement touchée par le conflit entre les forces gouvernementales et les milices affiliées à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Certains districts tels que celui de Gulu, qui compte un nombre considérable de déplacés internes, accuse également un taux élevé d'infection par le VIH. Comment se fait-il que les zones de conflit en Ouganda et les personnes déplacées du monde entier soient pareillement exposées au VIH et au sida ?

Le déplacement par lui-même – le fait d'être éloigné de son environnement habituel – peut pousser les gens à adopter des comportements plus risqués afin de survivre. Une étude récente de l'OIM financée par l'Onusida au sein de populations de déplacés internes dans quatre districts du nord de l'Ouganda a évalué leur perception de la vulnérabilité face aux infections sexuellement transmissibles et au VIH/sida. Cette étude a fait ressortir que les raisons pour lesquelles des femmes et des jeunes filles se livraient à la prostitution étaient notamment la pauvreté, la faim, l'absence d'opportunités rémunératrices et le désespoir. Une constatation préoccupante de cette étude : seule une personne sur cinq interrogées par l'OIM a déclaré avoir déjà fait usage d'un préservatif.

Les enfants déplacés qui ont perdu leurs parents et qui ont été laissés seuls en charge de leurs frères et sœurs plus jeunes sont encore plus exposés au VIH. Dépourvus de protection et de conseils, ils peuvent n'avoir d'autre choix que de recourir à la prostitution pour survivre. Un programme de l'OIM consistant à instruire les orphelins et les enfants vulnérables infectés par le VIH et le sida dans les camps de déplacés internes du nord de l'Ouganda a permis d'atténuer

▲▼ Au Zimbabwe, les campagnes de sensibilisation s'effectuent par le biais de pièces de théâtre, qui permettent d'éduquer la population dans le domaine de la prévention du VIH et du sida. (Photos : Nicola Simmonds/© OIM, 2005)



cette vulnérabilité. Malheureusement, ce programme s'est arrêté en décembre dernier dans l'attente de nouveaux crédits qui permettront d'élargir ce soutien à d'autres enfants.

Le VIH et le sida ne sont pas non plus les seuls problèmes sanitaires auxquelles sont confrontés les déplacés internes. Selon les circonstances qui les ont poussés à fuir leur foyer, ils présentent fréquemment d'autres problèmes urgents de santé tels que les effets physiques de la violence et de la maladie dus à la malnutrition, à l'absence d'eau potable ou d'installations sanitaires.

Ces fléaux plus immédiats peuvent avoir pour effet de reléguer le VIH au second plan. Il est ainsi possible qu'il ne soit accordé que peu d'attention au risque de contracter une maladie dont les gens ne savent sans doute pas grand-chose et dont les symptômes, en tout état de cause, peuvent ne pas apparaître avant une période de cinq à dix ans. Il en va tout autrement lorsque la bataille pour la survie se livre quotidiennement.

Dans ces circonstances, il y a peu de chances que quelqu'un veuille se soumettre volontairement au dépistage du virus.

Même si la possibilité existe de se soumettre à ce dépistage, et si des services sanitaires de base et des informations peuvent être apportées aux personnes infectées afin qu'elles sachent prendre soin d'elles-mêmes, la stigmatisation et la discrimination qui accompagnent à la fois le statut de déplacé et la maladie sont telles que les malades hésiteront sans doute à solliciter les éventuels services vers lesquels ils seraient en mesure de se tourner. En raison de cette stigmatisation, neuf personnes infectées sur dix dans le monde ignorent qu'elles sont porteuses du virus.

Même si les déplacements internes qui s'effectuent un peu partout dans le monde commencent lentement à susciter l'attention de la communauté internationale, les ressources qui permettraient d'y remédier ne sont pas à la hauteur des besoins. Et même lorsque que des crédits sont disponibles, la prévention et les soins de santé concernant le VIH/sida sont souvent laissés de

côté en faveur des besoins plus urgents que représentent la recherche d'un abri, de nourriture, d'eau potable et d'installations sanitaires. C'est évidemment une approche à courte vue.

Au sein des populations mobiles et déplacées, détournées de leurs normes habituelles de comportement et qui sont fortement exposées aux violences et aux mauvais traitements dont le risque est omniprésent, les conséquences d'une infection par le VIH et le sida sont des tragédies venant s'ajouter à tout le reste et auxquelles il faut faire face. Le peu de tissu social subsistant parmi les déplacés est perdu, dans la mesure où les parents, les enfants et la fratrie peuvent succomber à une maladie qui est pourtant tout à fait évitable. En tant que personne déplacée, vous vous accrochez aux rares choses que vous possédez encore dans la vie – la famille et quelques maigres effets personnels. Si vous perdez cela, qu'est-ce qui vous reste ? **M**

**COLOMBIE** Le conflit vieux d'un demi-siècle qui sévit dans ce pays a généré la deuxième plus importante population de déplacés internes, qui compte au moins 1 700 000 personnes déplacées selon les chiffres du gouvernement, et probablement plus de 3 millions si l'on en croit d'autres sources. Le bureau de l'OIM dans ce pays travaille actuellement à un programme de deux ans financé par le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui apporte une aide à la prévention du VIH et une assistance aux adolescents et aux jeunes déplacés. Pour ce faire, elle a mis au point une « boîte à outils » consacrée à la santé sexuelle et génésique, en même temps que d'autres stratégies de sensibilisation des communautés, tout en renforçant le secteur de la santé. Travaillant en collaboration avec des partenaires gouvernementaux, des organisations non gouvernementales, des agences internationales et des institutions académiques, elle a ainsi formé plus de 1200 travailleurs des domaines de la santé et de l'enseignement à l'utilisation de cette boîte à outils, afin qu'ils transmettent leurs connaissances aux jeunes déplacés internes. Au terme de la première phase du programme, qui vient de s'achever, ce sont plus de 200 000 jeunes déplacés internes qui auront ainsi eu accès à des informations et des services sur la santé sexuelle et génésique, y compris la prévention du VIH. L'OIM a reçu le feu vert pour une deuxième phase, ce qui signifie que, d'ici à la fin de mars 2008, elle aura encore pu sensibiliser plusieurs centaines de milliers de jeunes déplacés internes.

**ZIMBABWE** Face à la difficulté d'accès, pour les populations mobiles et vulnérables du Zimbabwe, à la prévention du VIH et du sida, aux soins et aux traitements contre la maladie, la mission de l'OIM dans ce pays a mis sur pied en 2004 une unité de santé dans le contexte migratoire. Elle l'a fait pour s'assurer que ces groupes recevraient une information complète sur la prévention du VIH, ainsi que des soins et des services d'aide pour ceux d'entre eux ayant déjà été infectés.

Sur la base des directives du Comité permanent institutions concernant les interventions dans les situations d'urgence liées au VIH/sida et aux violences contre les femmes, l'OIM agit, en collaboration avec le FNUAP et les Services internationaux de population (P. S. I.) par l'intermédiaire de son unité de santé dans le contexte migratoire afin d'améliorer l'accès aux préservatifs masculins et féminins et de faire en sorte qu'on puisse se les procurer, de renforcer les connaissances de la population concernant le VIH, de produire et de diffuser du matériel d'information ciblé sur les populations touchées et de faciliter l'accès à des conseils et des tests volontaires de dépistage, à des services d'orientation dans les cas de violence à l'encontre des femmes, à une prophylaxie consécutive à l'infection et à une contraception d'urgence.

Tandis que l'OIM assure des distributions de nourriture et d'autres formes d'assistance humanitaire aux déplacés du Zimbabwe, une prévention contre le VIH et le sida et une aide aux soins sont assurées sur les lieux de distribution. Cette assistance comprend un travail de sensibilisation qui s'effectue par le biais de petites pièces de théâtre et par la distribution de préservatifs et de matériel d'information, d'éducation et de communication sur le VIH et le sida.

Pour les personnes qui souffrent chroniquement du sida, des ateliers sur la nutrition et les questions de sexospécificité sont organisés sur les lieux de distribution et dans les cliniques ambulatoires. Des colis supplémentaires de nourriture sont également fournis. À ce jour, près de 120 000 déplacés internes ont ainsi profité des programmes de l'Unité de santé dans le contexte migratoire de l'OIM, qui intervient dans les situations de déplacement et de lutte contre le VIH et le sida.

# Programme d'assistance dans les situations d'après-crise pour les populations déplacées à l'intérieur des frontières, les communautés d'accueil et autres groupes vulnérables

Emma Kamau et Fernando Calado,  
OIM Colombie

Les statistiques officielles publiées par le Gouvernement colombien confirment le nombre de 1 784 626 déplacés internes à la fin de mars 2006. Ce chiffre représente près de 5 pour cent de la population colombienne, qui compte 43 millions de personnes. La Colombie connaît la crise de déplacements internes la plus importante au monde après le Soudan. Cependant, les déplacés internes colombiens sont sans doute moins visibles que leurs homologues africains ou asiatiques parce que, au lieu de vivre dans des camps de réfugiés, ils viennent s'ajouter aux habitants des taudis à la périphérie des villes et en marge de la société.

Les déplacements forcés sont à la fois une tactique et une stratégie adoptées par les groupes armés illégaux, essentiellement à des fins de contrôle du territoire. En Colombie, les déplacements continuent de se faire selon un scénario qui conduit les déplacés des zones rurales vers les grands villages, puis vers les capitales départementales et enfin, si les déplacés internes n'ont trouvé aucune possibilité de réinstallation, vers les grandes villes que sont Bogotá, Medellín ou Cali, où ils viennent s'ajouter aux populations vulnérables déjà présentes dans les bidonvilles de la périphérie. Dans certains cas, les factions armées continuent de les menacer dans ces zones, causant cette fois des déplacements interurbains.

Les Principes directeurs en matière de déplacements internes en appellent aux États pour qu'ils protègent la liberté et la sécurité personnelle des déplacés internes, garantissent l'égalité de traitement, assurent l'éducation gratuite des enfants dans l'enseignement primaire et offrent l'assistance humanitaire nécessaire, entre autres sauvegardes. Il appartient aux États de favoriser le retour des déplacés internes dans leur communauté d'origine, à condition toutefois que ces retours soient volontaires et qu'ils puissent s'effectuer en sécurité et dans la dignité. La loi colombienne no. 387 est censée garantir un bon nombre de ces sauvegardes.

La mission de l'OIM en Colombie a consisté à réunir et coordonner les efforts institutionnels en vue de mettre au point et d'appliquer des solutions à la population colombienne mobile en engageant tous les acteurs, parmi lesquels la coopération internationale, le secteur privé, les organisations civiles et le Gouvernement colombien. En restant fidèle à cette approche, le programme de l'OIM a tenté de mettre au point des stratégies de développement durable, élaborées sur la base des opportunités offertes par le marché et présentant un potentiel de profitabilité

économique et sociale pour les entités apparentées comme pour les bénéficiaires.

## Le programme

Le principal objectif du programme d'assistance d'après-crise de l'OIM aux personnes déplacées, aux communautés d'accueil et aux populations vulnérables a été de restaurer les droits des victimes des migrations forcées, en offrant une aide au gouvernement axée sur les activités destinées à prévenir de nouveaux déplacements et sur les mesures de protection des populations touchées.

Ce programme de l'OIM, qui a été entrepris en octobre 2000 et qui doit s'achever en juin 2006, a permis de réaliser plus de 700 projets dans neuf départements à l'aide d'un budget de près de 50 millions de dollars des États-Unis, intégralement couvert par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Présent dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la cohabitation, de l'infrastructure et du logement, du renforcement des capacités institutionnelles et de la création d'emplois rémunérateurs, ce programme a aidé le Gouvernement colombien et la société civile à renforcer l'assistance apportée aux déplacés internes, notamment lorsqu'ils arrivent dans de nouvelles communautés et ont besoin de s'installer.

En 2005, une nouvelle alliance entre l'OIM et la Fondation panaméricaine de développement (PADF), elle aussi financée par l'USAID, a permis la poursuite de ces efforts pendant les cinq années suivantes. Les enseignements tirés des six années écoulées aideront le Gouvernement colombien et la société civile, particulièrement les déplacés internes, dans cette nouvelle entreprise qui vise à venir en aide à plus d'un million de personnes.

## Résultats du programme

**Santé.** Comme le rapporte Acción Social, à la mi-2005, la moitié des déplacés internes enregistrés étaient affiliés au système général de santé et de sécurité sociale, et le gouvernement s'efforçait de donner accès aux services publics à l'autre moitié. Cependant, selon la Cour constitutionnelle colombienne, dans son arrêt T/025, quelque 80 pour cent des ménages de déplacés internes ne bénéficiaient pas de soins de santé, en raison notamment de l'absence d'un plan d'assistance à jour, du faible niveau de volonté politique à l'échelle régionale et du manque d'informations et de conscientisation parmi les déplacés internes.

l'Acción Social est le programme présidentiel qui a pour objet de venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur des frontières.

Dans le cadre de quatre secteurs de projet : la santé familiale, la santé sexuelle et génésique, l'assistance psychosociale et le renforcement des capacités institutionnelles, l'OIM a soutenu d'autres activités de prévention visant à promouvoir la santé, la nutrition et les vaccinations, et à étendre la couverture du plan d'assistance de base et à fournir l'accès aux services offerts par le système national de santé à un plus grand nombre de déplacés internes. Un relevé effectué en mars 2006 a permis de vérifier que l'OIM avait assisté 322 568 personnes dans ce cadre, tout en travaillant à renforcer le partenariat stratégique avec le ministère de la protection sociale, en même temps que la coordination avec les institutions gouvernementales et les agences des Nations Unies œuvrant aux côtés des communautés de déplacés internes.

**Éducation.** Acquérir les compétences de base est une priorité pour la réintégration sociale des populations déplacées. L'élément du programme de l'OIM relatif à l'éducation a revêtu une importance centrale dans le processus d'intégration des nouveaux déplacés qui se trouvent fréquemment transplantés dans des environnements étrangers sans disposer des outils nécessaires à une intégration sociale, économique, politique et culturelle.

De plus, comme la majorité des déplacés internes provenaient des zones rurales, il leur fallait apprendre à se comporter dans un environnement urbain moderne, où la capacité de lire, d'écrire et de calculer, ainsi que la connaissance de leurs droits et obligations, revêtaient une importance cruciale pour leur survie et la réussite de leur intégration. L'OIM s'est efforcée de fusionner un modèle unique d'éducation complète afin de renforcer les institutions œuvrant en faveur des populations déplacées et des communautés d'accueil, qui sont parfois parmi les secteurs les plus pauvres.

Par ailleurs, la stratégie Portes ouvertes de l'OIM, mise au point dans le cadre du programme, visait à offrir des modèles de substitution pouvant favoriser l'éducation dans les familles, les écoles et les communautés, et faciliter l'intégration dans une nouvelle communauté. Cette stratégie offrait non seulement une éducation conventionnelle mais aussi des formules alternatives d'éducation le soir et pendant les week-ends à l'intention des jeunes et des adultes.

Ce programme a permis d'aider directement 128 986 personnes.

**Infrastructures et logement.** Cette partie du programme de l'OIM a surtout mis l'accent sur l'aide au retour et la prévention dans des domaines considérés comme prioritaires pour le gouvernement. Les projets mis au

point dans ce cadre étaient axés sur la recherche de solutions au surpeuplement des petites communautés dans lesquelles se sont installées des personnes déplacées et à l'absence de logements et d'infrastructures dans les villes. Ils ont permis d'aider les personnes qui désiraient retourner dans leurs lieux d'origine et qui en avaient la capacité, mais aussi celles qui ne le pouvaient pas ou ne le désiraient pas.

Ce segment a également été centré sur la création d'écoles, de cantines d'écoles, de bibliothèques communautaires, etc. Un total de 170 482 bénéficiaires ont ainsi eu accès à des prêts au logement, y compris pour l'adduction d'eau, la construction d'installations sanitaires de base et la mise en place ou l'amélioration de systèmes d'évacuation des eaux usées. Ce programme, qui a encouragé la participation des autorités locales et nationales, comportait un volet destiné à l'obtention d'un cofinancement du gouvernement pour les projets et de la contribution des bénéficiaires par leur travail.

**Activités rémunératrices.** Les activités rémunératrices sont vitales pour une installation réussie des populations déplacées. L'OIM collabore avec ses partenaires afin de trouver des emplois durables pour les personnes déplacées et les chefs de ménage vulnérables et pour apporter son aide à ceux qui s'impliquent dans l'agriculture et l'élevage et dans la création de micro-entreprises.

L'un des principaux objectifs a été de permettre aux déplacés de retrouver leurs compétences professionnelles en soutenant des projets viables, en mettant au point et en appliquant des formules de prêts non remboursables portant sur des sommes modestes et en encourageant les projets axés sur la sécurité alimentaire. Ce programme a forgé des alliances avec le secteur privé en vue de la création de projets productifs,

en plus d'assurer une formation professionnelle. Un total de 101 900 personnes en ont bénéficié.

**Renforcement des capacités institutionnelles.** Le principal objectif du volet de renforcement des capacités institutionnelles a été de fournir des réponses plus satisfaisantes et une assistance aux communautés victimes des déplacements internes. L'OIM collabore avec Acción Social, le registre civil national et d'autres institutions d'État, en plus des conseils communautaires qui sont en première ligne de l'assistance aux déplacés internes et aux communautés d'accueil. Une attention particulière a été accordée à la fourniture d'un soutien financier et technique destiné à renforcer les capacités institutionnelles des structures gouvernementales qui ont un rôle clé à jouer en leur qualité de partenaires dans l'aide aux populations déplacées.

**Activités transversales.** Le programme a donné lieu à la réalisation d'activités transversales, mettant essentiellement l'accent sur l'encouragement à la participation du secteur privé, avec pour objectif de les engager dans les questions relatives à la migration et au développement.

## Peuples afro-colombiens et indigènes

Ces groupes restent les populations les plus marginalisées et les plus vulnérables de la Colombie et sont également gravement touchés par la violence qui sévit dans le pays. Leur territoire présente généralement un intérêt stratégique pour les groupes armés illégaux en raison de la culture du palmier africain et des cultures illicites. L'OIM met l'accent sur le renforcement de l'identité culturelle et des droits de ces groupes.

## Jeunesse

Pendant toute la durée de vie du programme, l'OIM a continuellement investi dans des projets axés sur l'habilitation et l'intégration

des jeunes ruraux et déplacés en tant que stratégie préventive. En effet, les jeunes ruraux menacés par les groupes armés illégaux et les jeunes urbains déplacés peuvent être découragés par la violence, la criminalité et les comportements auto-destructeurs et à haut risque si on leur soumet des options de substitution correspondant à leurs besoins en matière d'éducation, de création et de loisirs.

## Egalité entre les sexes et autonomisation des femmes

Il s'agit là de conditions préalables essentielles pour un développement humain durable. L'OIM travaille à corriger les inégalités à l'intérieur de ses propres programmes et dans le pays tout entier – s'attaquant entre autres aux problèmes de l'inégalité des salaires ou de l'accès au crédit – et insiste également sur l'égalité des droits, les obligations, les avantages et les opportunités s'offrant à tous, notamment les femmes chefs de ménage.

## Possession de la terre

L'objectif de l'OIM est de renforcer le tissu social et, par là, de rendre autonomes les populations déplacées et à risque. Cette stratégie est centrée sur le renforcement des institutions gouvernementales, de telle façon qu'elles puissent protéger efficacement et effectivement le droit à la terre des communautés rurales et garantir la participation de la population.

## Aide au retour

L'un des rôles importants du bureau de l'OIM en Colombie est celui qui consiste à faire respecter les droits des victimes des migrations forcées et à venir en aide au gouvernement en ce qui concerne les activités de prévention des déplacements et de protection aux populations qui en sont les victimes. L'OIM facilite le retour des personnes déplacées qui sont désireuses et capables de retourner dans leurs lieux d'origine. **M**

## Orlanda, une femme charismatique

Rocio Sanz, OIM Colombie

**Luz y Vida**, c'est-à-dire la lumière et la vie, est le nom de l'association de femmes artisans créée par des femmes colombiennes déplacées dans leur propre pays. La lumière et la vie, c'est exactement ce que le succès de leur entreprise commerciale leur a donné.

À 46 ans, Orlanda fait le bilan de ce qu'elle a vécu et constate qu'il y a là matière à écrire de nombreux récits qu'elle serait très désireuse de partager. En 1994, un groupe armé illégal est arrivé dans sa ville et elle s'est vue contrainte de fuir avec sa famille. Depuis lors, ils vivent à Bucaramanga, la capitale de Santander, à environ 18 km de là.

Quatre années plus tard, Orlanda a fait la connaissance du coordonnateur de *Luz y Vida*, qui l'a invitée à se joindre à l'association et l'a encouragée à apprendre la fabrication d'objets en cuir. Orlanda a accepté son offre et a commencé son apprentissage. Huit



▲ Photo : © OIM, 2006

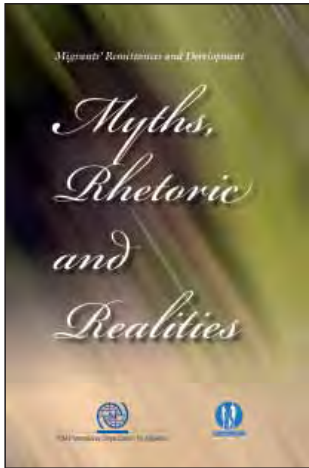
années se sont écoulées depuis lors et elle n'a aucun regret.

Les 57 membres de *Luz y Vida* sont tous des femmes déplacées chefs de ménage. *Luz y Vida* a été créée en 1998 dans le lieu de

peuplement aujourd'hui connu sous le nom de Ciudadela Café Madrid. Sa mission est de donner une formation aux femmes déplacées et/ou sans abri, d'encourager les femmes à mettre sur pied et gérer de petites entreprises, et d'améliorer les conditions de vie et l'éducation des enfants. *Luz y Vida* bénéficie d'un appui technique de l'OIM et d'un soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

L'association enseigne également aux enfants des membres à travailler le cuir et le papier et à faire fonctionner les machines, et elle assure en outre une formation en matière de gestion et de commercialisation des produits. "La vie que je mène à présent me rend très heureuse. Mon mari et moi espérons pouvoir continuer à subvenir aux besoins de nos enfants, afin de leur assurer un meilleur avenir. Aujourd'hui, nous nous trouvons loin de chez nous, mais un jour, peut-être, pourrions-nous retourner là-bas et faire le récit de cette tranche de notre vie".

# NOUVEAUX TITRES



## **Migrants' Remittances and Development: Myths, Rhetoric and Realities**

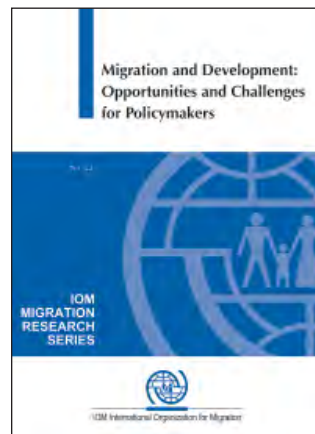
Les relations étroites entre développement économique et migration sont un fait désormais reconnu depuis quelque temps déjà. Ces dernières années, cependant, on a pu observer une évolution de la perception de ces relations. L'un des facteurs ayant contribué à cette évolution est la reconnaissance croissante de l'importance que revêtent les rapatriements de fonds. Compte tenu de l'importance de cette question, l'OIM a coparrainé la publication de cette étude de Bimal Ghosh avec le Processus de La Haye concernant les réfugiés et les migrations.

2006/couverture souple  
118 pages  
ISBN 978 92 9068 294 3  
26 dollars

## **Migration et développement : des opportunités et des défis pour les décideurs (No. 22)**

Il existe un consensus croissant sur le fait que la migration internationale peut avoir des incidences importantes sur le développement et qu'il importe de mettre au point des interventions politiques appropriées et efficaces susceptibles d'en révéler entièrement le potentiel. Cet ouvrage se veut un guide accessible, censé renseigner sur les implications politiques dont fait état la littérature foisonnante qui traite de la migration et du développement. Il entend favoriser le processus important et opportun de cartographie des options politiques dans ce domaine, sur tout l'éventail des aspects qui composent le binôme migration-développement.

2006/couverture souple  
54 pages  
ISSN 1607-338X  
16 dollars



## **International Migration (Vol. 44, No. 2)**

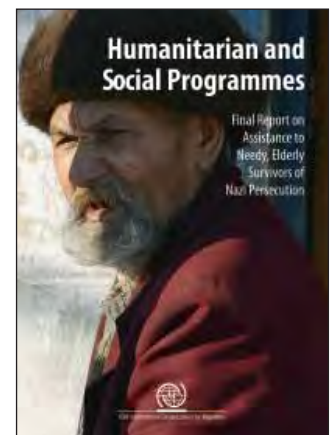
*International Migration* est un journal de sciences sociales soumis à l'arbitrage des pairs et à caractère interdisciplinaire, qui donne une large couverture géographique des migrations internationales dans le monde, en mettant plus particulièrement l'accent sur les questions de politique contemporaine en matière de migrations internationales. Le présent numéro comprend deux articles consacrés aux émeutes qui ont eu lieu à Paris, suivis d'un article sur la partisanerie et de points de vue concernant l'immigration en Californie du Sud. Il comprend également quatre articles traitant des différents aspects de la migration en Suède, ainsi qu'une partie Notes et commentaires, qui fait la synthèse d'une réunion ayant eu lieu à Oxford les 6 et 7 mars 2005 à propos des causes et des conséquences de la mobilité internationale des professionnels de la santé et des meilleures pratiques en la matière.

2006/couverture souple  
208 pages  
ISSN 0020-7985

## **Humanitarian and Social Programmes: Final Report on Assistance to Needy, Elderly Survivors of Nazi Persecution**

En l'espace de quatre ans, les programmes humanitaires et sociaux de l'OIM ont permis d'approcher plus de 73 800 victimes des persécutions nazies, qui vivaient pour la plupart dans l'isolement et dans un dénuement extrême, en Europe centrale et orientale. L'OIM leur a apporté une aide représentant l'équivalent de plus de 32 millions de dollars des États-Unis, laquelle a été répartie entre 17 pays. Pour de nombreux survivants, cette aide représentait la première reconnaissance après une attente de près de 60 années. Si les programmes humanitaires et sociaux ont ainsi contribué à une reconnaissance qui s'est longtemps fait attendre, ils ont également révélé tout un ensemble de besoins exprimés par les survivants et leurs communautés, dont il faut craindre qu'ils resteront en grande partie sans réponse dans les années à venir.

2006/couverture souple  
206 pages  
ISBN 978 92 9068 292 9



# MIGRATIONS est également disponible sous forme électronique

Si vous souhaitez vous abonner, veuillez nous communiquer les informations suivantes :

Nom : .....

Courriel : .....

Veuillez retourner le présent formulaire à :

Unité des publications, Organisation internationale pour les migrations, 17 route des Morillons, C.P. 71, CH-1211 Genève 19, Suisse, ou écrivez-nous à l'adresse : publications@iom.int.